



RAPPORT ANNUEL 2020

alpi

ÉDITO



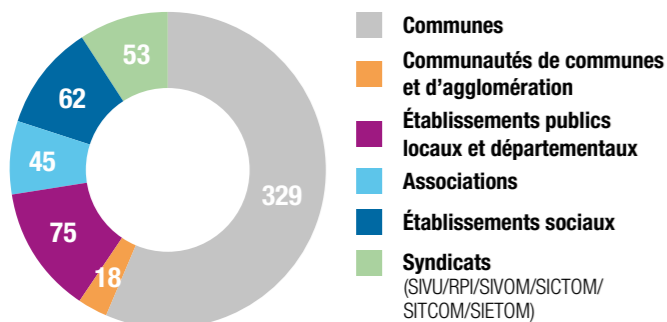
A la lecture de notre rapport annuel d'activités 2020, présenté lors de notre assemblée générale du 21 septembre 2021, vous constaterez les nombreuses actions qui ont été menées au cours de cette année si particulière, dans une période de crise sanitaire inédite. J'ai tenu à ce que le service public informatique que nous sommes soit présent aux côtés des collectivités à chaque instant pendant cette trop longue période. Tout en continuant d'assurer leurs missions habituelles, les agents de l'Alpi ont multiplié les initiatives pour faciliter

le télétravail, prêter du matériel, accompagner nos écoles, proposer plus de formations... Je tiens à les remercier pour tout le travail accompli cette année dans le respect des règles sanitaires. L'année 2020 a permis par ailleurs de poser les jalons des prochains défis que l'Alpi relèvera à vos côtés en 2021 et 2022, toujours dans un esprit de mutualisation et d'innovation, notamment la migration vers la M57, le passage à la DSN ou encore la stratégie départementale d'inclusion numérique.

Magali VALIORGUE
Présidente de l'Alpi

Les adhérents

Association depuis 1985, puis Syndicat mixte ouvert créé par arrêté préfectoral en 2003, l'Agence landaise pour l'informatique compte 537 adhérents au 31/12/2020.



Nouvelles adhésions

En 2020, 5 collectivités et établissements publics ont rejoint l'Alpi :

- la commune de Saint-Cricq-Chalosse
- le SIVU du regroupement scolaire des Petits Gemmeurs
- le SIVU du RPI des Sources d'OYA
- le SIVU du PLU Roquefort-Sarbazan
- le SIVU scolaire Louer Cassen Saint-Geours d'Auribat

SOMMAIRE

- 3 La gouvernance
- 4 Retour sur une année hors du commun
- 6 Les équipes de l'Alpi
- 7 Synthèse des éléments financiers
- 8 Pôle E-Administration/Service plateformes numériques
- 10 Pôle E-Administration/Service e-communication
- 11 Pôle Assistance/Service matériels
- 12 Pôle Assistance/Service logiciels
- 13 Pôle Formation
- 14 L'Alpi au plus près de ses adhérents
- 16 L'Alpi membre de Déclic, un réseau reconnu

LA GOUVERNANCE

La dernière Assemblée générale de l'Alpi s'est tenue le 15 septembre 2020 à Tartas. Suite aux élections municipales, un nouveau comité syndical a été élu.

COMPOSITION DU COMITÉ SYNDICAL

Le comité syndical est l'organe délibérant de l'Alpi. Il se compose de 22 membres élus pour 6 ans. Pour représenter la diversité du territoire landais et les problématiques des élus, les représentants sont issus de structures de types et de tailles variés.

Représentants des communes :

Jean-François CHIVRACQ, Mairie d'Onesse-et-Laharie
 Pascal MARTINEZ, Mairie de Narrosse
 Corinne MANCICIDOR, Mairie de Soustons
 Thierry LECERF, Mairie de Tarnos
 Christiane GUIGUE, Mairie de Clermont
 Adeline VERGEZ, Mairie de Mugron
 Quentin BENCHETRIT, Mairie de Soorts-Hossegor
 Ambre LAVEUR-BERRUYER, Mairie de Haut-Mauco
 Colette DESTRADE, Mairie de Hagetmau
 Marc LAFOURCADE, Mairie de Saint-Geours-d'Auribat

Représentants des établissements publics locaux et départementaux :

Jean-Claude DEYRES remplacé par Jeanne COUTIÈRE, Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes
 Dominique BIZIERE, DFCI des Landes
 Philippe LAMARQUE, CIAS des Landes Armagnac
 Patrice LARTIGUE, Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Landes

Représentants des communautés de communes et agglomérations :

Karl MADER, Communauté de communes d'Aire-sur-l'Adour
 Frédéric CARRERE, Mont-de-Marsan Agglomération
 Serge LASSERRE, Communauté de communes d'Orthe et Arrigans

Représentants du Conseil Départemental des Landes :

Xavier FORTINON
 Odile LAFITTE
 Didier GAUGEACQ
 Magali VALIORGUE
 Matthieu ARA

Les membres ont été installés dans leurs fonctions lors du comité syndical du 7 octobre 2020. Lors de cette même réunion ont été élus :

La présidente de l'Alpi : Magali VALIORGUE
 Les Vice-présidents :
 Christiane GUIGUE, 1^{ère} vice-présidente,
 Philippe LAMARQUE, 2^e vice-président,
 Karl MADER, 3^e vice-président,
 Xavier FORTINON, 4^e vice-président.

Activité du comité syndical

En 2020, 5 réunions du comité syndical se sont tenues, au cours desquelles 53 délibérations ont été adoptées :	
	05/02 : 10 délibérations
	19/05 : 11 délibérations
	07/10 : 7 délibérations
	15/10 : 12 délibérations
	10/12 : 13 délibérations

LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Composée de 5 élus désignés parmi les membres du comité syndical et de 5 élus suppléants, la commission d'appel d'offres se prononce sur l'attribution des marchés publics en procédure formalisée passés par l'Alpi et constitue la CAO des groupements de commandes dont l'Alpi est le coordonnateur.

En 2020, la CAO s'est réunie une fois, le 15 octobre, pour le marché portant sur la gestion de la petite enfance/enfance et jeunesse.

Présidente :

Magali VALIORGUE

Membres titulaires :

Patrice LARTIGUE, Chambre de métiers et de l'artisanat des Landes
 Christiane GUIGUE, Mairie de Clermont
 Dominique BIZIERE, DFCI des Landes
 Philippe LAMARQUE, CIAS des Landes Armagnac
 Ambre LAVEUR-BERRUYER, Mairie de Haut-Mauco

Membres suppléants :

Jean-Claude DEYRES, Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes
 Xavier FORTINON, Conseil Départemental des Landes
 Marc LAFOURCADE, Mairie de Saint-Geours-d'Auribat
 Pascal MARTINEZ, Mairie de Narrosse
 Thierry LECERF, Mairie de Tarnos



RETOUR SUR UNE ANNÉE HORS DU COMMUN

Début 2020, la pandémie de Covid-19 a forcé les organisations à s'adapter dans l'urgence pour poursuivre leurs activités tout en assurant la protection de leurs collaborateurs. L'Alpi n'a pas fait exception. Durant cette année particulière, l'Agence a non seulement maintenu son offre de services existante, mais aussi proposé de nouveaux outils à ses adhérents pour les aider à faire face à la crise.



POUR LES COLLECTIVITÉS

> Le service assuré à distance

Durant le premier confinement, la Maison des Communes a été fermée mais les agents de l'Alpi ont poursuivi leurs missions, principalement grâce à la téléassistance. Par mesure sanitaire, aucune installation de nouveau matériel n'a été effectuée chez les adhérents. Toutefois, en cas de problème matériel bloquant, les équipes se sont déplacées sur le terrain. Les agents ont continué de répondre aux demandes d'assistance (près de 1500) déposées par les adhérents durant cette période.

Par ailleurs, les réunions du comité syndical se sont tenues en visioconférence depuis le début de l'état d'urgence sanitaire (ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020).

> L'accès à un outil de visioconférence

L'Alpi a mis à la disposition de ses adhérents son outil de visioconférence Starleaf. Ce service, ouvert gratuitement du lundi au samedi de 8h à 22h, a permis la mise en place de 169 réunions en visioconférence.

> La facilitation du télétravail

Pour permettre au personnel des collectivités d'accéder à leurs fichiers de manière sécurisée, les techniciens de l'Alpi ont mis en place des réseaux privés virtuels (des VPN) chez les adhérents qui disposaient d'un pare-feu Sophos géré par l'Agence.

L'Alpi a par ailleurs proposé aux collectivités qui ne disposaient que de postes avec unité centrale et écran difficiles à déplacer le prêt d'ordinateurs portables, pour permettre aux agents de continuer à travailler sur la messagerie Zimbra et sur les logiciels métiers en version web.

Enfin, le coffre-fort numérique proposé par l'Alpi a permis aux adhérents d'échanger des fichiers de manière sécurisée et de travailler de façon collaborative et simultanée sur des documents.

> Le conseil sur l'usage des données personnelles

Mise en place de fichiers sur les personnes âgées, traitements liés à la distribution de masques à la population, collecte de données médicales sur les agents en cas de suspicion de contamination, adoption d'une charte informatique dans le cadre du télétravail... Le service DPO de l'Alpi a diffusé plusieurs lettres d'information pour conseiller les adhérents dans ces cas de figure particuliers, afin de respecter la législation en vigueur.

Priorité à la protection des agents de l'Alpi

Dès le début de la pandémie, la direction de l'Alpi a veillé en priorité à la santé des agents. Grâce à une charte de télétravail mise au point en 2017, les 47 salariés de l'Alpi ont pu passer en télétravail dès le 17 mars, lors du premier confinement, avec tout le matériel nécessaire.

De mai à décembre 2020, hors confinement, l'Alpi a maintenu entre deux et trois jours hebdomadaires de télétravail. Pour les temps en présentiel, l'Alpi a équipé ses locaux de distributeurs de gel hydroalcoolique, de lingettes, de masques et de plexiglass dans les espaces communs. Un protocole précis a été également mis en place au niveau de la Maison des Communes dès suspicion de Covid.



POUR LES AGENTS DES COLLECTIVITÉS

> Le succès des autoformations

Durant toute l'année 2020 et notamment pendant les périodes de confinement, les autoformations proposées par l'Alpi ont rencontré un franc succès. Ces formations gratuites permettent aux agents et élus des collectivités de suivre autant de formations qu'ils le souhaitent, toutes sanctionnées par une attestation de suivi de stage. En 2020, 90 formations ont été suivies par 500 stagiaires sur l'ensemble des 40 modules proposés, notamment sur la bureautique, la retouche photo, l'utilisation de PowerPoint, de la messagerie électronique, la dématérialisation des marchés publics ou encore la gestion et l'animation d'une page Facebook.

> Des formations en classe virtuelle

Durant les différents confinements, les agents de l'Alpi ont également proposé des classes virtuelles puisque le format présentiel n'était plus possible. Chaque semaine, entre 15 et 25 adhérents ont ainsi participé à des formations sur la paie et la bureautique.

> Une webconférence spécial Covid sur les bons réflexes informatiques

Environ 80 personnes ont assisté à la webconférence proposée par l'Alpi le 9 avril 2020. Le thème : les bonnes pratiques informatiques, en matière de cybersécurité, de dématérialisation ou encore d'accès aux logiciels.

POUR LES ÉCOLES

> La mise à disposition d'un serveur

Dès le début du premier confinement, l'Alpi a mis un serveur de données à disposition de l'Inspection d'académie, afin que les écoles landaises bénéficient d'un espace dématérialisé pour continuer à échanger des informations (l'accès aux ENT classiques, surchargés, étant très compliquée).

> Le prêt d'ordinateurs portables

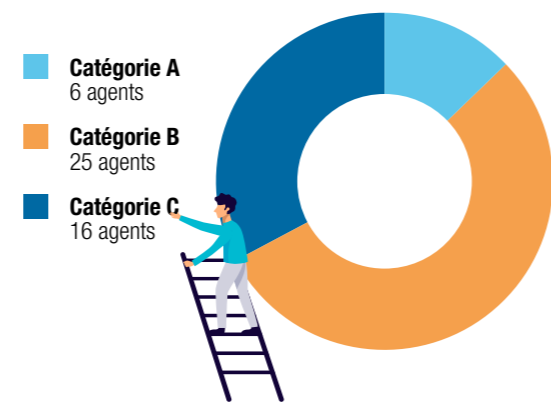
Durant le premier confinement, 60 ordinateurs portables ont été distribués dans plusieurs communes pour les familles qui ne disposaient pas d'équipement pour leurs enfants. Par ailleurs, les écoles ont été autorisées à prêter leurs ordinateurs aux familles qui en avaient besoin.



LES ÉQUIPES DE L'ALPI

RÉPARTITION DES EFFECTIFS AU 31/12/2020 (dont agents CDG)

Répartition par catégorie



Répartition par catégorie et grade

Grades par Catégorie A		Effectifs
Attaché		2
Attaché principal		1
Ingénieur		1
Ingénieur principal		2
Total Catégorie A		6
Grades par Catégorie B		Effectifs
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe		1
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe		2
Technicien territorial		5
Technicien principal de 2 ^{ème} classe		9
Technicien principal de 1 ^{ère} classe		8
Total Catégorie B		25
Grades par Catégorie C		Effectifs
Adjoint administratif		1
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe		1
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe		3
Adjoint technique		9
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe		1
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe		1
Total Catégorie C		16
TOTAL EFFECTIFS		47

Répartition par statut

Statuts/Catégories	A	B	C	TOTAL	
Emploi permanent	Titulaire	5	18	12	35
	Stagiaire			3	3
	CDI	1	1		2
	CDD		1		1
Emploi non permanent	CDD-CAE			1	1
	Agents CDG		5		5
TOTAL	6	25	16	47	

PRÉVENTION DES RISQUES

L'Alpi est engagée dans une démarche de prévention des risques professionnels, notamment sur la question routière. Entre 2020 et 2021, tous les agents amenés à se déplacer dans le département auront suivi la formation Centaure Préventifs Card-pro, sanctionnée par un Certificat d'Aptitude Routière aux Déplacements Professionnels. En 2020, 14 agents l'ont réalisée.

SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS FINANCIERS

L'Alpi compte deux budgets : le budget principal pour ses adhérents et un budget annexe (représentant moins de 2% des recettes de son budget principal), pour les conventions de prestations signées avec quelques associations du département.

Encours de la dette au 31/12/2020

Au 31/12/2020, trois emprunts sont en cours :

- un emprunt de 150 000 € pour l'achat des locaux de l'Alpi à la Maison des Communes sous-crit pour 20 ans à compter du 25/01/2008 ;

- un emprunt de 70 000 € pour l'achat des ordinateurs portables destinés à la location par les écoles, souscrit pour 2 ans à compter du 10/11/2020 ;

- un emprunt de 100 000 € pour l'achat de matériel informatique destiné au data center, sous-crit pour 5 ans à compter du 10/11/2020.

Au 31 Décembre 2020

Durée résiduelle moyenne

4 ans, 6 mois

Durée de vie moyenne

2 ans, 4 mois, 24 jours

Duration

2 ans, 3 mois, 28 jours

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - RECETTES RÉELLES

Budgets cumulés

Recettes réelles de fonctionnement		
Subvention de fonctionnement du Conseil Départemental	150 000	4%
Cotisation annuelle des adhérents	380 655	9%
Prestations facturées aux adhérents et aux associations	2 769 016	67%
Aides et subventions	134 015	3%
Autres (remboursements charges de personnel, reversement BA)	178 165	4%
Report	523 428	13%
TOTAL FONCTIONNEMENT	4 135 279	100%

Recettes réelles d'investissement		
FCTVA	83 218	21%
Excédents de fonctionnement capitalisés	53 101	14%
Emprunt	170 000	44%
Report	82 373	21%
TOTAL INVESTISSEMENT	388 692	100%

Financements 2020 toutes sections confondues - Budgets cumulés		
Subvention de fonctionnement du Conseil Départemental	150 000	3%
Cotisation annuelle des adhérents	380 655	8
Prestations facturées aux adhérents (dont cessions)	2 769 016	61%
Aides et subventions	134 015	3%
Autres (remboursements charges de personnel, reversement BA)	178 165	4%
FCTVA	83 218	2%
Excédents de fonctionnement capitalisés	53 101	1%
Emprunt	170 000	4%
Report	605 801	13%
TOTAL	4 523 972	100%

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - DÉPENSES RÉELLES

Budgets cumulés

Dépenses réelles de fonctionnement		
Frais à caractère général	300 117	10%
<i>dont prestations informatiques</i>	<i>92 723</i>	<i>3,1%</i>
<i>dont pièces et petits logiciels informatiques</i>	<i>69 100</i>	<i>2,3%</i>
<i>dont formations</i>	<i>14 189</i>	<i>0,5%</i>
Frais de personnel	2 059 754	68,9%
Charges de gestion courante	620 795	20,8%
<i>dont charges Maison des Communes</i>	<i>93 329</i>	<i>3,1%</i>
<i>dont maintenance matériel et logiciels</i>	<i>481 186</i>	<i>16,1%</i>
Autres charges	7 209	0,2%
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 987 875	100%

Dépenses réelles d'investissement		
Études	2 760	0,3%
Logiciels	400 827	40,7%
Matériel informatique	565 289	57,4%
Charges Maison des Communes	7 710	0,8%
Remboursement d'emprunt en capital	8 125	0,8%
TOTAL INVESTISSEMENT	984 711	100%

Charges 2020 toutes sections confondues		
Frais à caractère général	300 117	7,6%
Frais de personnel	2 059 754	51,8%
Charges de gestion courante	620 795	15,6%
Études	2 760	0,1%
Acquisition de logiciels	400 827	10,1%
Acquisition de matériels informatiques	565 289	14,2%
Autres charges	23 044	0,6%
TOTAL	3 972 585	100%

MOUVEMENTS DE PERSONNEL EN 2020

Au 31 décembre 2019, l'Alpi compte 46 agents dont 5 agents en renfort temporaire, qui relèvent du service remplacement du CDG.

En 2020, deux agents ont quitté l'Alpi :

- 01/07 : départ à la retraite du responsable de la prestation WebPublic40
- 16/11 : départ en disponibilité d'un agent sur l'assistance technique (HL1) au sein du service logiciels

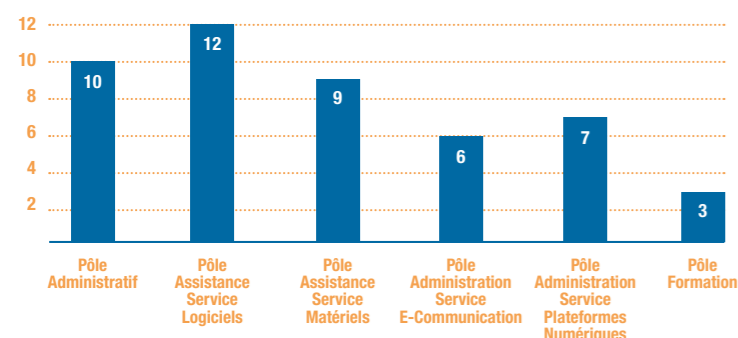
Parallèlement, trois recrutements ont été effectués :

- 17/03 : renfort sur l'assistance technique (HL1) au sein du service logiciels
- 02/06 : renfort sur la prestation paie externalisée au sein du service logiciels
- 14/09 : renfort au sein du service matériels

Au 31 décembre 2020, l'Alpi compte 47 agents dont 5 agents en renfort temporaire, qui relèvent du service remplacement du CDG.

Les charges de personnel s'élèvent pour 2020 à 2 059 753,73 €.

RÉPARTITION PAR PÔLE



MOYENNE D'ÂGE



ANCIENNETÉ MOYENNE

L'ancienneté moyenne d'un agent à l'Alpi, tous statuts confondus (y compris agents CDG) s'élève à 10 ans 11 mois et 2 jours.

En dehors des agents en renfort du CDG, l'ancienneté s'élève à 12 ans 1 mois et 1 jour.

FORMATION DES AGENTS

En 2020 l'Alpi a dépensé 14 189 euros pour la formation de ses agents :

- 9710,40 euros de formation Centaure Préventifs Card-Pro
- 2000 euros sur l'inclusion numérique
- 1529,04 euros sur l'aide sociale et la télégestion
- 950 euros sur le pack Démat



PÔLE E-ADMINISTRATION SERVICE PLATEFORMES NUMÉRIQUES

En janvier 2020, le pôle e-administration a été scindé en deux : le service plateformes numériques composé de sept agents, et le service e-communication avec six agents.

LE PACK DÉMATÉRIALISATION

> Cette prestation qui comporte le parapheur électronique et un coffre-fort numérique continue d'attirer de nouveaux adhérents (plus de 250).

Essentiellement utilisé dans le cadre de la signature des flux comptables, le parapheur peut être utilisé pour la signature des pièces de marchés, des courriers (sous réserve d'un certificat électronique de signature adapté au type de document), ou encore la validation de documents comme les factures.

Le coffre-fort, quant à lui, permet le partage de documents et l'envoi de fichiers volumineux dans le respect de la réglementation (outil labellisé ANSSI).

CERTIFICATS ÉLUS

> Après les élections municipales et communautaires de 2020, l'Alpi a organisé plusieurs permanences « élus » dans ses locaux afin que les nouveaux élus disposent rapidement de leur signature électronique. Une documentation pour la prise en main du parapheur leur a également été remise.

GESTION DÉMATÉRIALISÉE DES RAPPORTS, DÉLIBÉRATIONS ET ARRÊTÉS

> Cette prestation, proposée depuis 2019, compte 6 adhérents.

Pour rappel, l'outil permet :

- la gestion dématérialisée des rapports, des délibérations et des arrêtés,
- la gestion des instances (avant et après séance),
- la gestion des notifications/alertes,
- la transmission sécurisée des documents aux élus,
- la télétransmission au contrôle de légalité des délibérations et des arrêtés,
- la signature électronique,
- la publication des délibérations et des arrêtés.

Depuis 2020, l'outil permet, en option, le vote électronique des délibérations en présentiel ou à distance via une application. Il permet également le pilotage de la séance, avec projection des délibérations sur écran.



LE DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPO) MUTUALISÉ

Le service dédié de délégué mutualisé à la protection des données de l'Alpi accompagne aujourd'hui plus de 400 collectivités. Les actions 2020 :

- continuité des actions enregistrées dans un logiciel spécialisé,
- veille juridique, communications RGPD aux adhérents,
- réponses aux sollicitations pour les collectes de données liées au contexte sanitaire (lire page 4).

ET AUSSI

- Un chatbot pour les adhérents : l'Alpi a mandaté une société pour mettre en place un agent conversationnel sur son site, actuellement en phase de tests.
- Outil de gestion collaborative du courrier : doté de nombreuses fonctionnalités, Hermès permet la dématérialisation de tout type de courriers (entrants/sortants/emails), garantissant ainsi la traçabilité.
- Le registre dématérialisé d'enquêtes publiques : plusieurs structures utilisent la plateforme registre.landespublic.org.
- Numérisation des actes : ce service permet la numérisation des délibérations, du dossier agent, des actes funéraires et des actes de l'état civil.
- L'Alpi a également informé les collectivités sur les nouveautés au niveau de la dématérialisation applicables au 1^{er} janvier 2020, notamment le relèvement du seuil à 40 000 euros HT qui concerne la plateforme de dématérialisation des marchés publics.

LE RÉSEAU D'INCLUSION NUMÉRIQUE SE STRUCTURE

Missionnée par le Département, l'Alpi développe depuis 2019 une stratégie pour lutter contre l'exclusion numérique. Durant l'année 2020, le réseau s'est structuré et plusieurs outils concrets ont été mis en place pour soutenir les acteurs engagés dans la lutte contre la précarité numérique.

> Une charte de l'aidant numérique

La charte de l'aidant numérique a été élaborée collectivement avec les acteurs présents sur le terrain. Elle vise à préciser le périmètre d'intervention des aidants. Elle fixe un cadre commun à ces acteurs dans leur intervention et assure que tous agissent sur des valeurs communes pour repérer, orienter et accompagner les usagers dans la réalisation de leurs démarches en ligne et vers l'autonomie.

> Un portail internet

Le site internet pin40.fr, créé par le service WebPublic40 de l'Alpi et mis en ligne le 2 octobre 2020, est le centre de ressources sur l'inclusion numérique dans les Landes et l'espace de communication du réseau.

> Une formation pour les aidants

La formation « Précarité numérique : comprendre et agir », élaborée avec le concours de Emmaüs Connect, est un outil essentiel du réseau départemental d'inclusion numérique. 5 sessions de formation ont été assurées en 2020, pour 58 personnes formées : élus, travailleurs sociaux, chargés d'insertion, bénévoles... 10 sessions sont programmées en 2021.

> Un service de messagerie simplifié unique en France

Le service de messagerie électronique Landesmail.fr, développé avec la société Octopuce, permet aux aidants de créer des adresses électroniques sur un service non marchand, assurant un traitement éthique des données de l'utilisateur et garantissant une utilisation sécurisée des données d'authentification tout en sécurisant les aidants.

> Mise à disposition d'ordinateurs reconditionnés « Mon ordi PIN 40 »

Afin de permettre aux personnes qui ne disposent pas de matériel de s'équiper, l'Alpi a débuté en 2020 le reconditionnement de près de 2000 ordinateurs portables provenant, initialement, de l'opération « Un collégien un ordinateur portable » et mis ensuite à disposition des écoliers du département. Ces équipements, une fois reconfigurés à l'Alpi, sont remis au public gracieusement via les lieux de médiation numérique avec lesquels l'Alpi a signé une convention. Les bénéficiaires devront être engagés dans un parcours de formation aux usages numériques.

> Labellisation des lieux de médiation numérique

L'Alpi mène un travail de qualification de l'offre de service des lieux de médiation numérique et d'accompagnement de celles-ci dans l'obtention de labellisations. La première d'entre elle est l'adhésion au réseau départemental d'inclusion numérique.

C'est dans ce cadre que le dispositif APTIC est déployé sur le territoire. Il permet aux structures de recevoir des chèques numériques en contre partie de services numériques rendus aux porteurs. Ces chèques sont distribués aux usagers par des prescripteurs comme Pôle Emploi ou la mission locale. Afin de soutenir le dispositif, le Département des Landes prend à sa charge les frais d'adhésion de la structure et l'Alpi accompagne cette dernière dans la démarche de labellisation.

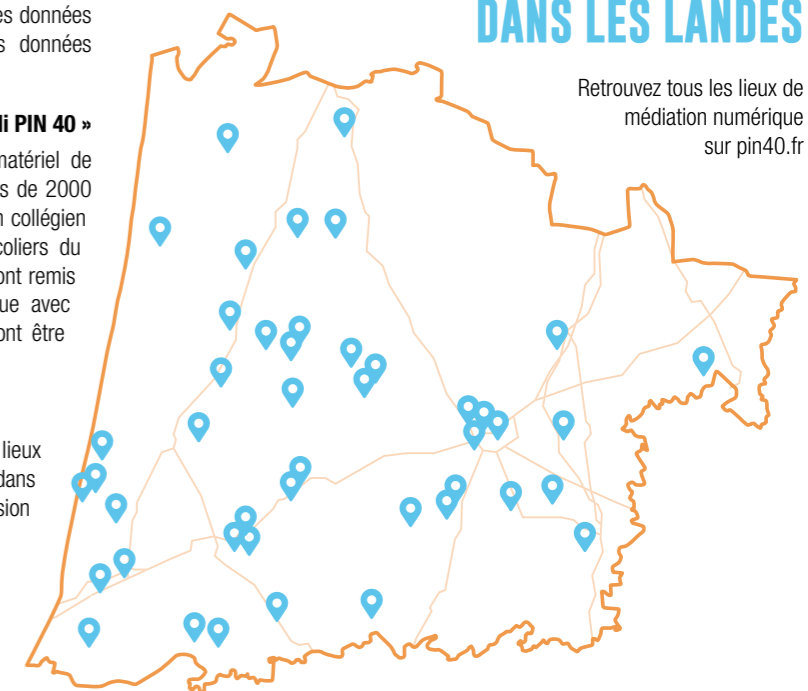
> Expérimentation territoriale Landes d'Armagnac

La Communauté des Communes des Landes d'Armagnac s'est portée volontaire pour devenir territoire pilote dans la mise en place d'une déclinaison locale de la stratégie départementale d'inclusion numérique, à travers la formation des agents et bénévoles du territoire, la conduite d'une étude sur l'offre de service numérique du territoire et la mise à disposition des outils du réseau.

> Démarrage de l'étude « Inclusion numérique : comprendre les usages numériques des professionnels de l'accompagnement »

Cette enquête menée en 2020 a amené 163 réponses exploitables. La restitution de l'étude aura lieu au second semestre 2021.

70 LIEUX DE MÉDIATION NUMÉRIQUE DANS LES LANDES



Retrouvez tous les lieux de médiation numérique sur pin40.fr



PÔLE E-ADMINISTRATION

SERVICE E-COMMUNICATION

Au-delà de la situation sanitaire, l'année 2020 était particulière car électorale : le renouvellement des équipes municipales et communautaires conduit toujours à un accroissement des besoins de communication.

28 NOUVEAUX SITES INTERNET RÉALISÉS PAR WEBPUBLIC 40

Depuis 2006, l'Alpi conçoit et réalise les sites internet de ses adhérents, grâce à sa prestation WebPublic40. Au total, 230 sites étaient en ligne fin 2020, avec de nombreuses créations ou refontes réalisées pendant l'année :

7 créations :

- Les communes du Vignau, Escalans, Saugnac-et-Muret, Doazit, Campet-Lamolère
- Le syndicat mixte de gestion des baignades landaises (SMGBL)
- Le portail de l'inclusion numérique (PIN 40)

7 refontes :

- Les communes de Tosse, Moustey, Peyrehorade, Josse et Moliets
- Les Francas
- Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (Sictom) du Marsan
- Le portail communautaire du Pays de Villeneuve : 14 sites (1 pour chaque commune + le site de la communauté de communes + un site dédié enfance jeunesse)
- L'extranet du Syndicat départemental d'équipement des communes des Landes (Sydec)

EN CHIFFRES

28
nouveaux sites
internet

3,4
millions
de visites

9
millions
de pages vues



EXTRANET DÉPARTEMENTAL LANDESPUBLIC

Les chiffres de 2020 :

- Plus de 280 articles
- Plus de 8400 abonnés aux 47 lettres d'informations envoyées
- Plus de 2000 entrées d'annuaires
- Plus de 3400 comptes et adresses mail
- Une fréquentation web 2020 en légère progression de 5,5% par rapport à 2019 pour un total de 124 800 vues (malgré une absence de statistiques pour le mois de décembre).

Nouveautés

- Création de nouvelles newsletters : particulier et entreprises
- Sécurisation de la souscription à la newsletter (captcha)

LA PRESTATION DRONE

> L'Alpi propose aux adhérents de réaliser des images (photos ou vidéos) de leur territoire pour les utiliser dans leurs supports de communication. En 2020, les communes de Rion-des-Landes et de Seignosse ont fait appel à ce service. Vous pouvez retrouver toutes ces vidéos sur le site de l'Alpi.

ET AUSSI

- Depuis 2020 tous les sites internet WebPublic utilisent le logiciel de GRC (gestion relation citoyen) de l'Alpi. Ceci permet aux adhérents de respecter la législation en vigueur et de suivre les demandes au sein d'une interface unifiée.
- Le service de cloud de l'Alpi, Cirrus, comptait 26 collectivités et 100 utilisateurs en 2020.
- Le service de messagerie Zimbra proposé par l'Alpi comptait 5500 boîtes actives en 2020.

PÔLE ASSISTANCE SERVICE MATÉRIELS

Dans le contexte bien particulier de l'année 2020, le service matériels de l'Alpi a eu une priorité : accompagner et répondre du mieux possible aux sollicitations de ses adhérents.

■ Assistance

Une assistance téléphonique est assurée 5 jours sur 7. L'agent en charge de l'assistance téléphonique est en place pour une durée de 15 jours, pour un meilleur suivi des incidents. Il dispose de plusieurs consoles de supervision.

L'assistance téléphonique se divise en deux catégories :

- la HL1, qui correspond à une assistance de base, nécessitant ou pas une prise en main à distance avec un délai de réparation très court,
- la HL2, qui nécessite plus d'analyses et des déplacements sur site, pour un délai pouvant aller jusqu'à plusieurs jours.

9 agents

1247 demandes d'interventions en 2020 (+14%)

4,8 interventions par jour en moyenne

3498 objets en contrat de maintenance

1652 ordinateurs en contrat de maintenance hors CD40

61 pare-feu en gestion et supervision

82 serveurs sous contrat

16 To de données adhérents sauvegardées par jour, soit un total avec rétention de 496 To de données

9 boîtiers Netifull pour les écoles

610 commandes de matériel informatique sur la centrale LAFI

■ Pack sécurité

L'Alpi met à disposition de ses adhérents la solution Sophos Endpoint Advanced. En 2020, nous avons amélioré notre solution en incorporant, sans modification de nos tarifs, le module Sophos Intercept X. Ce module additionnel permet une surveillance spécifique contre les virus de type Ransomware et Cryptolocker.

82 licences serveur

1142 licences ordinateurs

340 structures adhérentes à la prestation



■ Pack serveur plus

Cette prestation proposée depuis début 2020 comporte la maintenance matérielle du serveur de données, le déploiement des mises à jour, la gestion et le paramétrage de configuration et également la supervision en temps réel via le logiciel PRTG (Paessler Router Traffic Grapher), qui permet de nous informer sur l'état de fonctionnement de périphériques sensibles sur le serveur comme ses alimentations électriques, l'état des disques durs, la température de fonctionnement, la cadence du processeur, le taux d'utilisation de la mémoire et du processeur. Le but étant d'anticiper au maximum les pannes matérielles.

23 « Prod » déployées

■ Renouvellement des ordinateurs portables dans les écoles

Entre juillet et octobre 2020, le service maintenance a réalisé le changement des ordinateurs portables dans les écoles du département. Ce renouvellement a lieu tous les 3 ans.

200 écoles primaires et maternelles

2500 portables déployés

■ Location longue durée

L'Alpi propose la location de matériel pour 4 ans, comprenant le paramétrage, l'anti-virus, l'installation et l'assistance pendant toute la période.

298 ordinateurs et PC portables (+15%)

48 vidéoprojecteurs (+18%)

163 tablettes tactiles (+12%)

■ Wi-Fi public

Le déploiement de notre solution de Wi-Fi public progresse régulièrement.

53 bornes (+41%) sur le département

PÔLE ASSISTANCE SERVICE LOGICIELS

Les douze agents du service logiciels ont eu à cœur de maintenir leur niveau habituel d'assistance et de prestation durant cette année compliquée.

UN NOUVEAU LOGICIEL POUR LA PETITE ENFANCE

> Le marché concernant la petite enfance et l'enfance famille arrivant à son terme le 31 décembre 2020, un nouveau marché a été lancé.

Deux éditeurs ont répondu : ABELIUM qui avait le marché et MUSHROOM. Ces deux éditeurs proposent les mêmes informations pour la reprise des données, c'est-à-dire uniquement les données administratives (familles, enfant, particuliers).

Le choix s'est porté sur MUSHROOM, dont le logiciel Cityfamily est plus ergonomique et plus simple d'utilisation que le précédent. Une démonstration en visioconférence a eu lieu le 26 novembre 2020 auprès de nos adhérents.

EXTERNALISATION DE LA PAIE

> 13 nouvelles collectivités ont adhéré à ce service courant 2020 (soit environ 600 bulletins supplémentaires) et 2 collectivités ont repris en charge leur paie (soit environ 150 bulletins).

Nombre de bulletins par mois

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
891	933	1054	1174	1166	1356	1444	1422	1416	1350	1411	1401

ET AUSSI

- un logiciel de calcul de paie et de suivi des ressources humaines (Sedna de l'Agence Française Informatique)
- une suite logiciel financier pour les collectivités de - 3500 habitants (Corail, Ambre, Ivoire, Rubis de Cosoluze)
- un logiciel financier pour les collectivités de + 3500 habitants (CIVIL Finances Publiques de Ciril)
- un logiciel de suivi de la dette pour les collectivités de + 3500 habitants (Windette de Seldon Finance)
- un logiciel de gestion des élections en liaison avec Elire le portail de l'Insee
- un logiciel pour la gestion des cimetières (Eternité de Logitud)
- un logiciel de gestion de l'état civil dans lequel il est possible d'intégrer les actes indexés sur bons de commande (Cityweb de Digitech via Ciril)
- un logiciel pour la petite facturation (Fluo de Cosoluze)
- un logiciel de gestion des bibliothèques et médiathèques (Orphée de C3RB)
- un logiciel de gestion de services techniques (Atal de Berger Levraut), dont le marché s'achève en 2021.



AIDE SOCIALE

> Au vu du contexte actuel, aucune migration vers Apoweb n'a été effectuée. Les derniers sites ayant Via Michelin ont été basculés vers le module de cartographie.

Important : nous avons renouvelé pour un an seulement la télégestion avec l'outil Swingmobility car l'éditeur Divalto arrête la maintenance de ce module au 31/12/2021.

PÔLE FORMATION

Organisme de formation agréé depuis 1986, le pôle Formation de l'Alpi a poursuivi en 2020 sa mission en direction des collectivités et des partenaires traditionnels comme la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes ou le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine.

LES FORMATIONS ASSURÉES EN 2020

331 sessions pour 2628 stagiaires dont :

- 255 sessions de formations proposées au catalogue soit 2126 stagiaires dont :
 - Formations en présentiel : 140 formations, 1400 stagiaires inscrits
 - Formations en autonomie : 90 formations, 470 stagiaires inscrits (+348%)
 - Formations en classe virtuelle/webconférence : 25 formations, 256 stagiaires inscrits
- 8 sessions (24 jours) pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes (240 stagiaires).
- 7 sessions (70 jours) dans le cadre du Programme régional de formation pour 60 stagiaires.
- 5 sessions (5 jours) sur la précarité numérique pour les aidants, travailleurs sociaux, chargés d'accueil, chargés d'insertion, élus, bénévoles... confrontés à la problématique d'exclusion numérique sur leur territoire d'intervention (60 stagiaires).
- 3 sessions (2 jours) sur OpenOffice pour les agents de la Commune de Tarnos (30 stagiaires).
- 53 sessions individuelles sur les logiciels « métiers » (53 jours) pour 112 stagiaires.

DE NOUVEAUX CONTENUS EN AUTOFORMATION

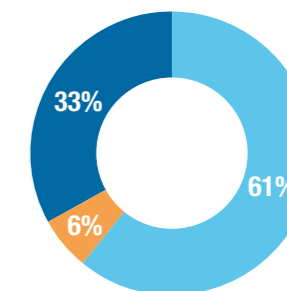
- 10 astuces pour prendre le contrôle de Microsoft Edge 10
- Windows 10 : les meilleurs trucs et astuces
- Microsoft Excel : Créer une pyramide des âges
- AFI GRH 2.0 : Traiter dans Excel ses données exportées
- Microsoft Outlook
- CITYWEB : Apposer une mention sur un acte numérisé
- AMBRE - 1ère partie : Le Compte Administratif
- AMBRE - 2ème partie : Le Budget



RAPPEL

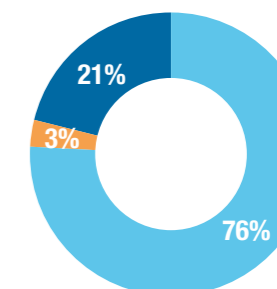
La participation aux formations proposées sur notre catalogue est illimitée et accessible à l'ensemble des agents, quel que soit leur statut, mais aussi aux élus.

Plus de **7500** personnes ont un compte sur la plateforme de formation ouverte et à distance (FOAD)
→ Rendez-vous sur votre espace sur alpi40.fr



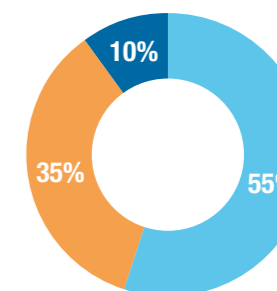
Nombre de jours de formation

- Catalogue
- Chambre des Métiers
- Autres
Projet régional de formation, demandes spécifiques...



Types de formations

- Formations en présentiel
- Formations en autonomie
- Formations en classes virtuelles/webconférences



Nombre de sessions de formation

- Catalogue
- Chambre des Métiers
- Autres

L'ALPI

AUX CÔTÉS DE SES ADHÉRENTS

La proximité et l'échange sont des valeurs fortes pour l'Alpi. Malgré les restrictions et les différents confinements imposés par la crise sanitaire en 2020, l'agence a multiplié les canaux pour dialoguer avec ses adhérents et répondre à leurs demandes d'assistance.

DES RÉUNIONS DE PROXIMITÉ

- 13/10 à Geaune et à Perquie
- 22/10 à Montfort-en-Chalosse et à Angresse
- 29/10 en visioconférence

DES LETTRES D'INFORMATION

En 2020, l'Alpi a diffusé 3 lettres d'information auprès de ses adhérents : une spéciale Covid au premier semestre, une autre dédiée aux nouveaux élus en juillet, et celle du second semestre. Cette publication est tirée à 1500 exemplaires.

DES WEBCONFÉRENCES

En 2020, l'Alpi a organisé 3 webconférences :

- 28/02 : Cybermalveillance
- 09/04 : COVID19 : les bons réflexes informatiques
- 12/11 : Réunion d'information sur plusieurs points : les logiciels métiers, la sécurité informatique, présentation de la plateforme de dématérialisation des enquêtes publiques, présentation de la plateforme de participation citoyenne, rapport d'étape sur l'inclusion numérique.

LE SITE DE L'ALPI

Sur www.alpi40.fr, les adhérents trouvent toutes les informations pratiques, mais aussi des documentations pour utiliser nos logiciels. En 2020, le site a reçu 49 946 visites, et 219 598 pages ont été vues.

LE RÉSEAU SOCIAL PROFESSIONNEL RESOLAND

Ce réseau créé par l'Alpi en 2019 est destiné à tous les agents, élus, représentants des collectivités ou des associations adhérentes de l'Alpi. Son activité en 2020 :

- 771 utilisateurs actifs
- 8323 visites (+ 57,6% par rapport à 2019)
- 43 espaces, correspondant à la plupart des prestations proposées par l'Alpi

Top 3 des espaces (hors celui de l'Alpi 40) :

1. Paie - GRH : 236 membres, 118 publications
2. Corail Ambre Rubis Ivoire : 198 membres, 18 publications
3. Élections : 162 membres, 41 publications

Rendez-vous sur resoland.alpi40.fr

LA CHARGÉE DE LA RELATION ADHÉRENTS

Depuis 2014, notre chargée de la relation adhérents se déplace tout au long de l'année pour échanger avec vous sur vos prestations, évoquer vos projets numériques et vous présenter nos nouveautés.

En 2020, elle a réalisé :

- 110 rendez-vous (sur site ou en visio)
- 260 incidents déposés sur Isilog suite à ces rendez-vous
- 177 bons de commande
- 5 demandes de démonstration
- 2 demandes de formation

L'ASSISTANCE DE L'ALPI

Besoin d'un renseignement, d'un conseil, d'un support technique, d'une nouvelle prestation ? Pour toutes vos demandes, rendez-vous sur alpi40.fr

▼ Ci-dessous, le tableau récapitulatif des 16199 demandes reçues en 2020 (hors BDC et facturation)

Prestation	Nombre de demandes déposées				Nombre d'adhérents par prestation en 2020
	2020	2019	2018	2017	
Gestion des paies et de la GRH	3349	3577	4103	3151	330 adhérents dont 55 ont externalisé la paie (soit 15011 bulletins de salaire sur l'année)
Assistance et maintenance technique	2338	2039	1960	1798	323 adhérents
Gestion des finances - de 3500 habitants	2003	1752	2077	1803	296 adhérents
Aide sociale et télégestion	953	943	728	634	50 modules / 13 adhérents équipés de la télégestion
Service aux familles y compris le portail famille et les outils de pointage	871	943	966	1005	70 bases / 9 portails familles / 32 adhérents équipés d'outils de pointage (bornes, stylos, tablettes)
Gestion des finances + de 3500 habitants	812	852	1146	1102	32 bases CIVIL
Serveur de messageries collaboratif	794	496	474	283	285 adhérents pour 4486 boîtes
Logiciel des actes d'état-civil et des registres	716	601	826	871	247 adhérents
Créer et gérer son site internet : WEBPUBLIC 40	606	193	165	137	206 adhérents
Gestion des élections et des résultats électoraux	504	1076	231		263 adhérents
Gestion des bibliothèques	468	330	363	169	67 adhérents
Certificat de signature électronique	427	641	552	509	128 demandes de certificat 246 adhérents
Dématérialisation des marchés publics	379	681	608	485	452 adhérents
Dématérialisation des actes administratifs	375	422	443	551	441 adhérents
Pack Dématérialisation	358	127	104	103	290 adhérents
Petite facturation	206	182	226	264	77 adhérents
Achat de matériel via la centrale d'achat	146	85	84	43	
Administratif	143	71	62	8	
Formation	127	134	322	336	464 sessions / 3300 stagiaires
Site de l'ALPI	114	189	396	439	Tous les adhérents
Location d'ordinateurs portables pour les écoles	106	43	20	32	114 adhérents
Gestion des cimetières	103	97	91	67	63 adhérents
Gestion collaborative du traitement du courrier	101	86	87	85	38 adhérents
Délégué à la Protection des Données (DPO)	49	48	74	8	380 adhérents
Location longue durée de matériels	29	10	4	6	65 adhérents
Gestion de la dette + 3500 habitants	25	32	32	33	19 bases de dette
Sauvegarde à distance	24	44	20	22	223 adhérents
Espace de stockage en ligne	18	20	3	0	23 adhérents
Gestion Relation Citoyen	18	9	1	6	2 adhérents
Réseau social Resoland	14	27	0	0	
Location de tablettes	12	8	21	15	27 adhérents
Pack Sécurité	11	16	123	39	82 licences serveurs 1142 licences ordinateurs

LE RÉSEAU NATIONAL



<https://www.asso-declic.fr/>

Pour offrir à ses adhérents les meilleurs services et porter leurs problématiques au niveau national, l'Alpi travaille étroitement avec ses homologues dans le cadre du réseau Déclic.

En 2020, l'association Déclic regroupe 42 structures de mutualisation numérique comme l'Alpi, qui couvrent 57% de la population française. Des structures départementales ou régionales avec des natures juridiques diverses (centres de gestion, syndicats mixtes, agences techniques départementales, GIP, associations) : ce sont les opérateurs publics de services numériques, les OPSN.

Cette collaboration leur permet de peser face aux éditeurs de logiciels et de maîtriser les coûts.

L'objectif : devenir la fédération de référence en matière de numérique territorial

Le réseau Déclic siège dans l'ensemble des réunions ou groupes de travail ayant pour objet l'organisation numérique des territoires et des collectivités territoriales.

- DINUM et secrétariat d'Etat au numérique : COS (Comité d'orientation stratégique), INP (Instance Nationale Partenariale), COS (Comité d'orientation stratégique), Programme DCANT
- Ministère des Finances : SNP (Structure Nationale Partenariale), Programme transformation numérique de la commande publique
- ANSSI : Convention de Partenariat
- Cybermalveillance.gouv : Partenariat et membre du conseil d'administration
- Ministère de la Justice : Convention de partenariat et programme COMEDEC
- ANTS : Convention de Partenariat et remise des certificats électroniques
- Ministère de l'Education Nationale : Membre du groupe de travail en charge des Etats Généraux du numérique éducatif
- Ministère de l'Intérieur : Intégration aux réunions regroupant les éditeurs de solutions logiciels
- ANCT : Intégration aux réunions de travail sur l'Inclusion Numérique
- Banque des Territoires : Convention de Partenariat

- CNIL : Convention de Partenariat
- Ministère de la transition écologique et solidaire : Intégration aux réunions de travail sur la dématérialisation de l'Urbanisme
- Ministère de l'Intérieur : Participation aux réunions des TDT ACTES
- CNAM : Suivi de la DSN
- INSEE : Groupe de travail REU
- AMF : Commission Numérique

Le réseau Déclic participe également à différents groupes de travail :

- Fédération d'identité : Mise en place d'un groupe de travail autour d'un projet de fédération d'identité (agent connect territorial)
- Ensap : Échange avec la DGFIP sur l'ouverture de l'ENSAP (l'espace numérique sécurisé de l'agent public de l'état) pour les agents de la fonction publique territoriale
- Indicateurs des projets numériques : élaboration dans le cadre du programme DCANT d'un GANTT des projets numériques qui concernent les collectivités locales et d'indicateurs sur les projets déployés.

42
structures

17 436
collectivités locales

872
talents au service des
collectivités et du numérique

400
membres sur le
réseau social interne

alpi

Agence landaise pour l'informatique

Maison des Communes - 175, place de la Caserne Bosquet
BP 30069 - 40002 Mont-de-Marsan cedex
Téléphone : 05 58 85 81 90

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi 8h30-12h30
et 13h30-17h30 (sauf vendredi : 16h30)

Assistance : 05 58 85 81 00

du lundi au vendredi 8h30-12h00 et 13h30-17h00
(sauf vendredi : 16h00)



Syndicat Mixte
Agence Landaise
Pour l'Informatique

Directrice de la publication : Magali Valiorgue

Rédacteur en chef : Renaud Lagrave

Rédaction : Julie Vivier

Conception & impression : COPYTEL Mont-de-Marsan

Septembre 2021

@alpiandes

